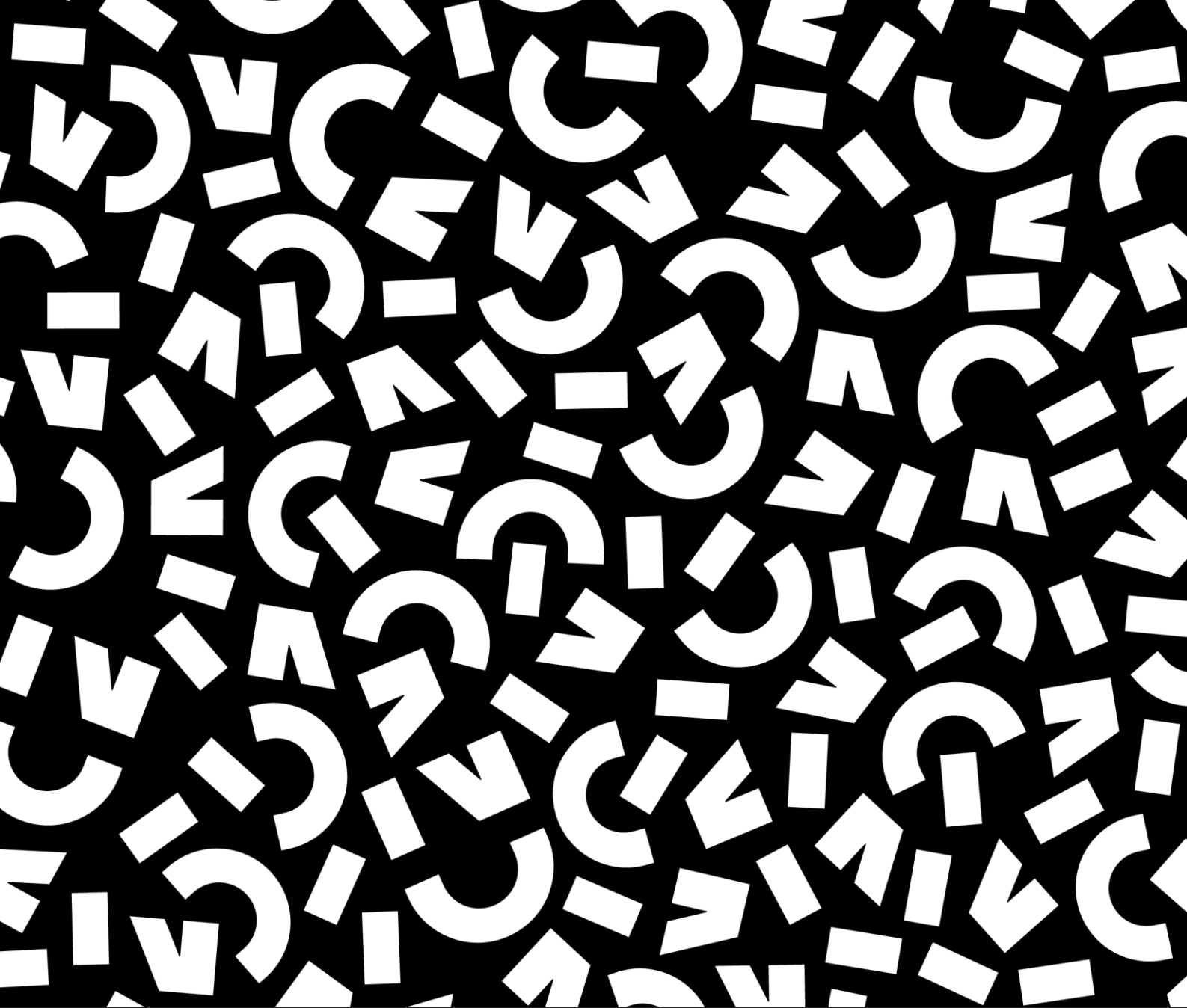




# RECONNAISSANCE DE LA FONCTION D'ELU

*Consultation des élus de Nantes*

*Université – Mars/Juillet 2023*

Mission Démocratie Universitaire – Arnauld Leclerc

# Sommaire

---

**Avant-Propos : Bilan de la Mission ..... 2**

**Calendrier des consultations ..... 4**

**I- Bilan des propositions par thèmes..... 5**

**II - Bilan des propositions par communautés ..... 22**

***Etudiants Et Personnels***



## Avant-Propos : Bilan de la Mission

*Le Conseil d'Administration de Nantes Université a saisi la Mission Démocratie Universitaire (MDU) le 1<sup>er</sup> juillet 2022 en vue « d'analyser les conditions d'exercice de la démocratie représentative au sein de l'établissement, d'élaborer des recommandations méthodologiques pour conduire la réflexion, d'accompagner le processus de travail et de formuler des préconisations relatives au statut des élus au sein de Nantes Université ».*

*Dans ce cadre, la Mission a proposé de réaliser 3 études préalables : l'une porte sur les dispositifs à l'œuvre dans les universités européennes (notamment nos partenaires de EUniwel) relatifs au statut de l' élu universitaire ; l'autre porte sur les initiatives prises dans ce domaine par les universités françaises. La dernière étude proposait d'interroger les élus au sein de Nantes Université pour opérer un recensement des besoins et des propositions. C'est ce rapport qu'on lira ici.*

*La Mission Démocratie Universitaire veut d'abord remercier l'ensemble des élus qui ont accepté de contribuer à cet « état des lieux ». La Mission a choisi d'auditionner séparément chaque liste politique élue au Conseil d'administration comme au Conseil Académique. Les listes pouvaient – si elles le souhaitaient – regrouper les représentants BIATSS et enseignants-chercheurs dans une même réunion ce qu'elles ont majoritairement fait. Pour les conseils de pôle, la Mission a choisi d'organiser une réunion à l'échelle de l'instance. Je remercie ici les directeurs et directrices de pôle qui ont grandement facilité cette consultation. Enfin, s'agissant des étudiants, une première réunion de présentation et de discussion a eu lieu à l'échelle de la Commission de la vie étudiante. Une consultation séparée de chaque liste étudiante a ensuite eu lieu.*

*Les entretiens ont été volontairement longs de manière à laisser une très grande liberté à chacun. L'ensemble a représenté plus de 30h d'entretiens avec la grande majorité des 213 élus au sein des instances politiques centrales et de proximité (CA, Cac, Conseils de pôles). Dès le démarrage, il a été convenu d'exclure de la consultation les élus des instances du dialogue sociale qui sont régies par un droit spécifique. Les contraintes matérielles ont interdit d'opérer une consultation de l'ensemble des composantes. Cependant, plusieurs directeurs(trices) de composantes ont pu intervenir dans le cadre de leur participation aux conseils de pôles.*

*Les différentes discussions ont progressivement fait émerger 9 thèmes dominants qui permettent de regrouper l'essentiel des propositions. Ces thèmes sont :*

- 1) Le droit à la formation*
- 2) L'organisation du travail et des études (dispenses, absences...)*
- 3) La reconnaissance et valorisation de l'engagement (décharges, primes...)*
- 4) L'information des élus*
- 5) Les moyens matériels*
- 6) Le travail de terrain et le lien avec la communauté*
- 7) Les devoirs de l' élu*
- 8) La protection fonctionnelle de l' élu*
- 9) Le périmètre des élus concernés*

Le rapport ci-dessous suit cet ordonnancement en signalant dans la colonne de gauche les principaux éléments de discussion et dans la colonne de droite les principales propositions opérées. Rappelons que le statut des élus universitaires devra nécessairement comporter deux textes : une charte des élus étudiants (eux-mêmes soumis à un régime juridique spécifique) et une charte des élus personnels de Nantes Université. Un tableau de synthèse rappelle les règles proposées pour chacun des deux groupes.

A l'issue de cette consultation, la Mission souhaite formuler plusieurs conclusions qui lui paraissent majeures :

- Premièrement, la notion de « statut de l' élu » ne « parlait » pas d'emblée aux représentants dans les instances. Peu de propositions ont été spontanément formulées. Le plus souvent, la MDU a soumis des propositions relevées dans d'autres pays ou d'autres universités françaises pour stimuler la discussion. Une fois la discussion lancée, des propositions nouvelles venaient enrichir le débat.
- Deuxièmement, si la démarche visant à constituer un statut de l' élu a été très bien reçue par l'ensemble des listes, la préoccupation majeure des élus se situe ailleurs. Presque unanimement, les élus ont soulevé la question du fonctionnement des instances élues. Cet enjeu se révèle extrêmement lourd et premier pour toutes et tous. De très nombreux élu(e)s ont insisté sur le sentiment partagé « qu'ils ne servaient à rien », que la quantité et la qualité des débats diminuaient au profit d'un fonctionnement à flux tendu avec des dossiers lourds et complexes à examiner en urgence, le tout dans une démarche de validation pour l'essentiel. Surprise par cette remontée presque unanime, **la Mission Démocratie Universitaire se doit d'alerter la Présidente et le Conseil d'Administration sur la nécessité d'ouvrir le chantier de la rénovation du fonctionnement des instances au plus vite**. Les instances internes de la démocratie représentative semblent, en effet, se dévitaliser...
- Troisièmement, **les propositions relatives au statut de l' élu se révèlent extrêmement consensuelles et convergentes**. Des sujets importants font plutôt l'unanimité comme les demandes relatives à la formation des élus, à la relation au « terrain », la demande de moyens organisationnels ou matériels, un processus plus rigoureux d'information... Deux sujets font l'objet de désaccords relatifs : les outils d'une reconnaissance et/ou valorisation (décharge, prime, heures dans le référentiel...) et le périmètre du statut des élus (instances centrales et Conseils de pôles uniquement ou également les instances de composantes ?).

Le présent rapport doit énormément à l'investissement de Manon Damestoy qui m'accompagne sur la Mission Démocratie Universitaire. La recherche des informations préalables, l'organisation des réunions, l'établissement des comptes rendus, de leur validation par les intéressés et finalement l'écriture de ce rapport lui sont très largement redevables. Je tiens ici vivement à la remercier de son engagement considérable au sein de la Mission.

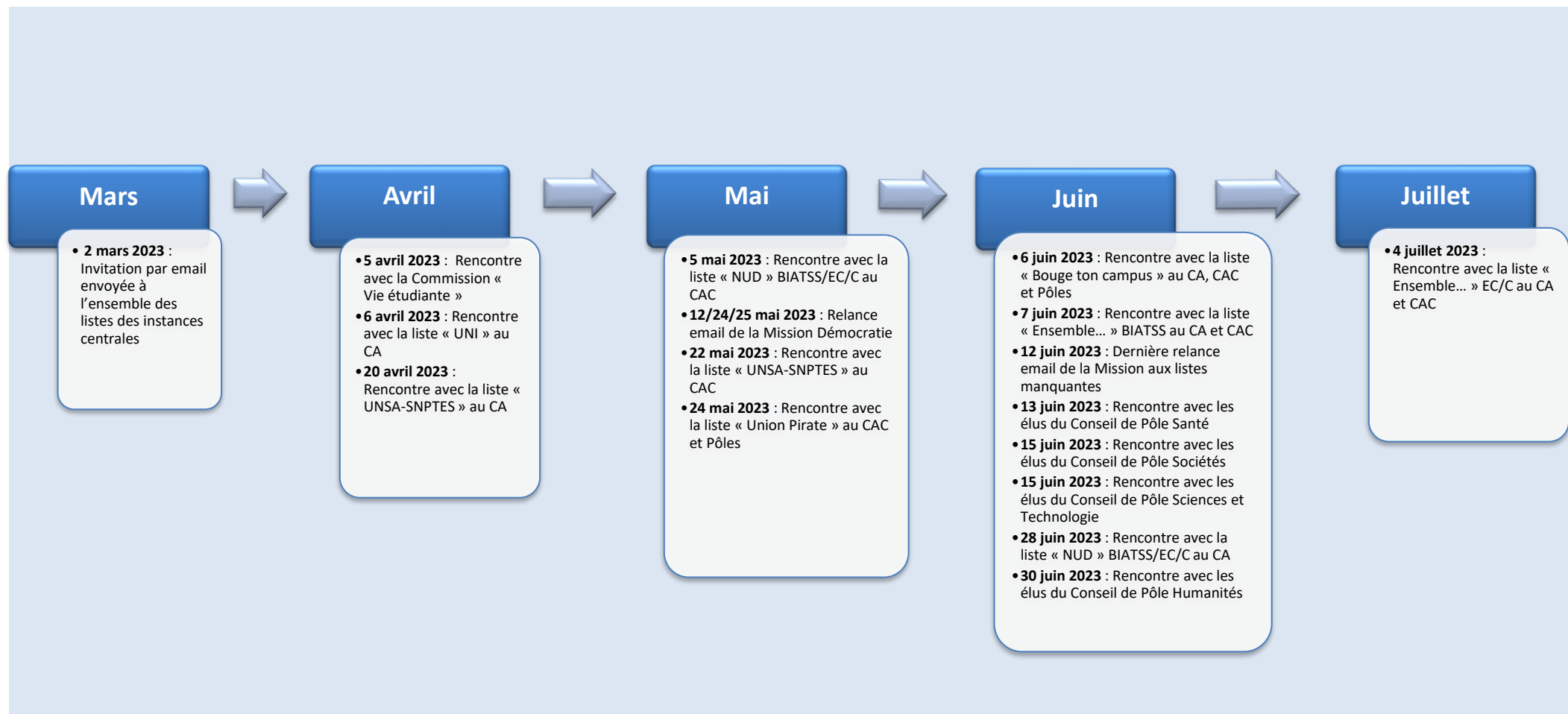
Last but not least, la Mission réitère ici ses remerciements à l'ensemble des listes et des élus pour la confiance qu'ils nous ont témoigné et leur apport à cet « état des lieux ». Elle remercie particulièrement Catherine De Wrangel pour sa contribution active à l'état des lieux européen ».

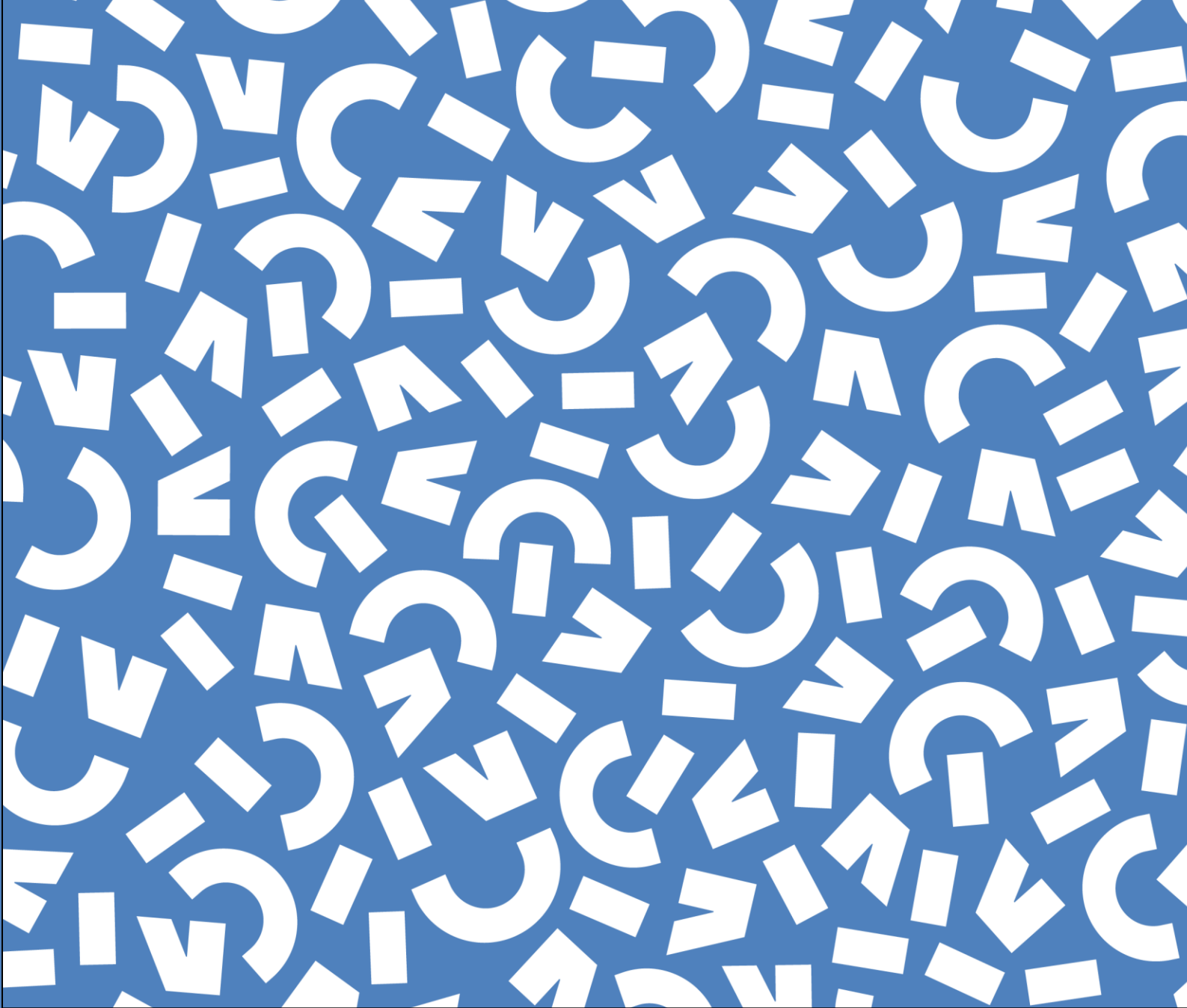
”

**Arnauld Leclerc, Responsable de la Mission « Démocratie Universitaire » (MDU)**



# Calendrier des consultations





# **I- Bilan des propositions par thèmes**

Mission Démocratie Universitaire – Arnauld Leclerc

# LA FORMATION DES ELUS



La consultation des élus montre un besoin quasi-unanime de formation, à la fois du côté des personnels BIATSS, enseignants-chercheurs/chercheurs et celui des étudiants.

Les élus éprouvent, pour la plupart, des difficultés de compréhension concernant :

- ❖ **Le fonctionnement de Nantes Université** et la relation entre les instances ;
- ❖ **Le fonctionnement des instances**, leurs compétences et celles de leurs élus (droits des élus en instance) ;
- ❖ **Certains dossiers plus techniques** : le budget, la RH, les maquettes de formation ;

Pour cela, plusieurs propositions ont été formulées ci-contre :

- ❖ La création d'un **DU « administrateur d'université »** avec des modules adaptables à chacun (proposé par la MDU) ;
- ❖ La **rédaction guide de l' élu**, d'un guide des interlocuteurs (pouvant être combinés) ;
- ❖ La **création d'une banque de données**/formation ;
- ❖ Organisation des formations/modules par l'établissement ;

Si ces besoins sont exprimés par la majorité des élus, certaines inquiétudes sont également exprimées concernant :

## Bilan des propositions

- ❖ **Formation pour les nouveaux élus** concernant, 1) le fonctionnement de Nantes Université, de ses services et de son écosystème, 2) le fonctionnement, le rôle, les compétences des instances et des élus 3) des dossiers techniques traités en conseil : budget, RH, maquettes...
- ❖ **Rédaction d'un guide de l' élu** étudiant/personnel afin de détailler leurs missions, leur rôle et le fonctionnement des instances ; Les élus sont partagés concernant la rédaction d'un guide de la fonction d' élu : il est proposé de rédiger un tel guide **à destination des non-élus** ;
- ❖ Formation pour les nouveaux élus organisée par l'Université avec **des modules adaptés au corps de l' élu** ;
- ❖ Possibilité d'envisager la **création d'un DU « administrateur d'université »** seulement s'il s'adapte correctement aux agendas et aux contraintes de temps (proposé par la MDU) ;
- ❖ Pertinence d'un **voyage d'études** pour former les élus et créer du lien (proposé par la MDU) ;
- ❖ Création d'un **guide des interlocuteurs** importants ou l'associer au guide de l' élu ;
- ❖ Plusieurs élus posent un point de vigilance concernant la **possible professionnalisation de la fonction d' élu** ;

- 1) La **professionnalisation** de la fonction ;
- 2) La compatibilité d'une formation avec le temps limité des élus – **crainte d'une formation chronophage** et d'une charge supplémentaire ;

Certains élus considèrent par ailleurs que la **formation devrait également (ou plutôt) concerner les non-élus.**

Au vu des craintes exprimées par de nombreux élus, **la formation devrait être modulable et souple** afin de **s'adapter aux besoins de chacun** et **ne pas constituer une contrainte de temps supplémentaire.**

- ❖ Les élus **s'inquiètent du temps de travail supplémentaire** que représenterait une formation ; Ces formations doivent être intégrées dans le temps de travail effectif du personnel de l'université (référentiel ou prime, en fonction de chaque situation) ;
- ❖ Création d'une **banque de données/ressources spécifiques** aux élus (sur les finances, les RH, les maquettes...) permettant une formation non chronophage des élus ;
- ❖ **Former les étudiants (non élus également)** au fonctionnement de l'établissement – même partiellement ;

## L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DES ETUDES



Les discussions avec les élus mettent en évidence une problématique collective vivement exprimée : **le manque de temps** pour exercer des fonctions d'élus **et l'incompatibilité de ces fonctions électives avec les études ou un emploi** au sein de l'université.

Les propositions apportées en réponse à ce problème sont évidemment différentes pour les élus étudiants et les élus « personnels ».

Du côté des étudiants, les élus soulignent que **le régime de dispense d'assiduité** qui leur est appliqué actuellement **n'est pas réellement**

### Bilan des propositions

#### Pour les élus étudiants :

- ❖ **Réviser les régimes de dispense d'assiduité** ayant des effets pervers négatifs sur les études : examens repoussés, cours manqués, report de la charge... ;
- ❖ Difficultés des élus étudiants à obtenir des autorisations d'absence

**adapté** à leurs besoins. Il ne fait finalement que reporter la charge de travail à plus tard et permet difficilement de suivre certains cours. Par ailleurs, les étudiants pointent du doigt les **difficultés rencontrées avec l'administration et le corps enseignant pour justifier de leurs absences** – même en cas de convocations en conseils.

Ils formulent donc un certain nombre de propositions visant à faciliter leur engagement électif ET la réussite de leurs études :

- ❖ Une **révision du régime d'assiduité et d'absence** : justification d'absence au coup par coup, justification d'absence permanente, dispense d'assiduité par UE, banalisation d'un après-midi, ...
- ❖ Lorsque cela leur est possible, ils demandent au corps enseignant de faciliter leur accès aux documents de cours (sur madoc ou par envoi).
- ❖ Ils rappellent par ailleurs l'impossibilité pour les étudiants de participer aux réunions en période d'examens et appellent à une meilleure **vigilance dans le calendrier des séances** afin d'assurer une présence effective des élus étudiants.

Du **côté des personnels**, essentiellement des personnels BIATSS, le manque de temps est sans doute l'élément le plus abordé dans les discussions menées avec les élus. Ils évoquent notamment, **la difficulté d'allier leurs fonctions à leur mandat d' élu**, que ce soit pour la

pour participer aux Conseils : **Avoir un document qui permette d'informer et justifier en permanence les absences** dues à la fonction d'élus auprès des EC et BIATSS ;

- ❖ Demander aux EC, quand cela est possible, de **fournir des documents de cours** aux étudiants élus en cas d'absence justifiée par l'exercice de leur mandat ;
- ❖ Faciliter administrativement l'absence des élus étudiants dans le cadre de leur fonction d' élu : **absence justifiée au coup par coup** selon les réunions ; Non-pénalisation de l' élu étudiant dans ses études ;
- ❖ **Faciliter le contrôle continu** pour les élus en cas d'absence justifiée par l'exercice de leur mandat : report d'examen, examen alternatif... ;
- ❖ **Banalisation d'un temps ou une après-midi pour la fonction** élective, a minima, révision du système de dispenses d'assiduité ;
- ❖ **Limiter le nombre de conseils en période d'examen** afin de permettre la participation effective des élus étudiants ;
- ❖ **Favoriser les dispenses d'assiduité par UE** pour les élus étudiants plutôt que des dispenses complètes (ajouter plus de flexibilité pour permettre la participation effective des étudiants) ;

#### **Pour les personnels BIATSS/EC/C :**

- ❖ **L'encadrement des absences des personnels** BIATSS devrait être révisé – en dehors des convocations aux conseils - pour **laisser plus de souplesse aux élus pour participer à des réunions de préparation**

participation aux réunions de conseils ou encore leur préparation. Si **un système de décharges horaires a été évoqué avec les élus du personnel, ce dernier ne semble cependant pas adapté à leur situation** (et ne fait donc pas l'unanimité) : tous rappellent que la fonction élective n'étant pas inscrite sur leur fiche de poste ou dans leurs objectifs, le temps de travail « perdu » en réunions de conseils doit nécessairement être rattrapé – leur charge de travail n'étant pas allégée du fait de leur mandat.

Les personnels formulent cependant plusieurs autres propositions permettant notamment **d'alléger les contraintes administratives entourant leurs autorisations d'absence** :

- ❖ Autorisation d'absence permanente, inscription des fonctions dans la fiche de poste...
- ❖ Autorisation d'absence (et de déplacement hors service) pour la préparation et la participation aux réunions de conseils.
- ❖ Un élu enseignant propose également de prévoir des autorisations d'absence pour les EC en cas de convocation à un conseil – au vu de la difficulté à déplacer certains cours.

Ci-dessous, nous aborderons également, dans le cadre des outils de reconnaissance, la possibilité de verser une prime aux élus du personnel. Cette disposition, même si elle ne semble pas représenter une priorité pour la majorité des élus, est davantage demandée par les personnels BIATSS.

mais aussi permettre l'organisation des campagnes ;

- ❖ **La préparation des réunions de conseils (X heures) peut se faire en tout lieu**, l'université met en place une assurance pour les élus en temps de préparation ; Le temps des BIATSS consacré aux conseils (présence, préparation) **doit être considéré comme inaliénable et par conséquent respecté par la hiérarchie** sans que cette dernière ne puisse s'y opposer ou considère la nécessité de récupérer les heures de travail consacrées aux conseils ;
- ❖ **Inscrire les fonctions d'élu sur la fiche de poste** des agents BIATSS et dans leurs objectifs ; - des élus soulignent l'impossibilité administrative d'une telle modalité : les fiches de postes étant associées à un poste et non à un membre du personnel ;
- ❖ Si la valorisation de la fonction d'élu via un **système de décharges** est abordée, aucune proposition claire ou collective n'est formulée en ce sens ;
- ❖ Mettre en place **une autorisation d'absence permanente/automatique** pour les élus (notamment élus BIATSS) ;
- ❖ Au vu de la difficulté à déplacer certains cours dans les agendas chargés des étudiants, un élu propose de mettre en place des **autorisations d'absence pour les enseignants-chercheurs** – une forme de service fait n'obligeant pas à la récupération des cours (désaccord important des élus sur ce point) ;

## LA RECONNAISSANCE ET LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT



Abordée majoritairement par la mission « démocratie universitaire » et rarement par les élus eux-mêmes, la question de la reconnaissance et de la valorisation de l'engagement électif est pourtant celle qui divise le plus les élus consultés.

A la recherche de temps et de reconnaissance, les élus réagissent très différemment à la proposition de la Mission de mettre en place un **système flexible de primes ou de décharges** en direction des élus du personnel (les étudiants ne pouvant être rémunérés).

- ❖ Une large part d'élus **rejette l'idée d'une rémunération** de la fonction considérant qu'ils ne se sont pas engagés dans ces fonctions pour obtenir une quelconque reconnaissance financière (mais aussi parce qu'ils considèrent que l'université devrait diriger ses finances limitées vers d'autres priorités). Cependant, de nombreux élus (**notamment BIATSS**) **s'expriment malgré tout en faveur d'une prime** (seul système de reconnaissance possible pour les élus BIATSS – les décharges n'étant pas adaptées à leur situation). Certains élus s'expriment alors en faveur **d'une prime symbolique, d'autres au contraire considèrent comme inutile l'attribution d'une prime si elle venait à être trop symbolique.**

### Bilan des propositions

- ❖ **Manque de reconnaissance** – de la part des étudiants, mais aussi des personnels. La communauté universitaire (étudiants et personnels) ne connaît pas ses élus, ne les identifie pas comme élus et parfois, ne leur garantit pas le bon exercice de leurs fonctions ;
- ❖ Valoriser l'engagement étudiant à travers **l'attribution de crédits ECTS** : selon des critères d'assiduité aux réunions, de respect des devoirs de l' élu ;
- ❖ Possibilité d'une **valorisation du travail d' élu et du temps passé à la fonction au travers une prime ou des décharges** : les élus semblent partagés sur la question mais pointent tous du doigt le besoin de temps, certains étant favorables aux primes (d'un montant symbolique pour certains, non pour d'autres), d'autres plutôt aux décharges ou une meilleure intégration dans le temps de travail ; La majorité des élus ne placent pas ici leur priorité ;
- ❖ Les élus sont très partagés quant à cette question : si la rémunération semble globalement rejetée ou limitée à une dimension symbolique, elle

- ❖ Une large part d'élus **rejette également un système de décharges horaires** : les personnels BIATSS considérant ce système comme inadapté à leur emploi, les EC y voyant l'impossibilité de se voir attribuer ensuite des heures supplémentaires. Ils semblent alors privilégier **l'attribution d'heures référentielles**.
- ❖ Si un système de primes et décharges venait à exister, les élus semblent s'accorder sur le **caractère déclaratif de cette reconnaissance** – ils s'opposent, pour une large part, à la mise en place d'un suivi des présences en réunion (ne reflétant pas toujours l'engagement effectif de l' élu).
- ❖ Plusieurs élus soulignent le caractère particulier des personnels hospitaliers (EC) ces derniers ne pouvant être déchargés.

Une très large majorité d'élus considère cependant que la priorité doit être placée ailleurs, au vu des finances de l'université et des difficultés rencontrées par les collègues pour le bon exercice de leurs fonctions « de base ». Cependant, la question du « temps » reste centrale et doit être traitée.

L'ensemble des élus s'entend en revanche sur un point essentiel :

- ❖ La nécessité **de prendre en compte l'engagement des élus dans le cadre des commissions d'avancement de grades** et autres dispositifs de promotions ;

Par ailleurs, d'autres formes de reconnaissance – moins financières – sont également proposée par les élus étudiants ou personnels, notamment :

- ❖ La remise de **palmes académiques** ou l'accès privilégié à certains évènements (rejetées par une majorité d'élus) ;

est plus pertinente pour les BIATSS en raison de l'inefficacité d'un système de décharge ;

- ❖ Un système de décharges est perçu plutôt négativement car **ne permettant pas les heures supplémentaires**. Ils appellent à la mise en place d'un **système relativement souple permettant à l' élu de choisir la meilleure des options** ; Possibilité d'une valorisation du travail d' élu et du temps passé à la fonction à travers **des heures référentielles** ;
- ❖ Les élus engagés pourraient se voir récompensés **d'une palme académique** ; cette proposition isolée se heurte à un refus unanime des élus quant à l'attributions de rétributions symboliques (palmes académiques, médailles, etc... considérés comme non prioritaires) ;
- ❖ Les élus pourraient recevoir des **avantages réservés à Nantes Université** (places de concert, matchs, évènements culturels...) ; Cette proposition suscite une importante opposition très majoritaire chez les élus.
- ❖ L'engagement des élus peut être **valorisé dans le cadre des commissions d'avancement de grade, des concours, des promotions...** ;
- ❖ **Envoi d'un courrier officiel et annuel aux responsables** pour rappeler l'engagement de leurs agents et faciliter l'exercice de la mission d' élu ;
- ❖ Valorisation de l'engagement à travers la **validation de compétences** : au travers un DU « administrateur d'université » ou autre système de reconnaissance valorisable ;
- ❖ Il est précisé que les enseignants-chercheurs en milieu hospitalier ne peuvent être déchargés ;

- ❖ La valorisation de la formation d'élus à travers un « **DU d'administrateur d'université** » permettant la reconnaissance également à l'extérieur de l'établissement ;
- ❖ Afin de favoriser la reconnaissance des élus de la part de leurs collègues (ou de leur hiérarchie), les élus proposent **l'envoi d'un courrier de rappel à l'ensemble des services et responsables** afin de rappeler l'engagement de leurs agents (y compris aux responsables de formation concernant les élus étudiants) ;
- ❖ La délivrance de **crédits ECTS** (bonification et open badges également) pour les élus étudiants ;

- ❖ **La priorité doit être placée sur la reconnaissance d'autres fonctions essentielles** (responsabilités de master, sélection de master) ou celles **particulièrement lourdes** (Commission disciplinaire...) ;
- ❖ La rémunération éventuelle (décharges, primes...) devrait être attribuée **sur une base déclarative** pour éviter un système lourd de contrôle.

## L'INFORMATION DES ELUS



La consultation de l'ensemble des élus des conseils centraux et de pôles met en évidence un **besoin unanime d'une meilleure information** (des élus et de la communauté) :

Les élus pointent tous du doigt **la réception trop tardive des dossiers** et documents de réunion et l'impossibilité, dans un délai très contraint, de les étudier, formuler des propositions, ou revenir vers la communauté (électeurs) pour recueillir leurs avis. Ils regrettent également le **manque de transparence**

## Bilan des propositions

- ❖ Les élus du CA doivent être considérés comme des administrateurs et **avoir un droit privilégié à l'information** ;
- ❖ Mise en place **d'un droit de suite** permettant aux élus de connaître la suite d'un dossier discuté ou voté (proposé par la MDU) ;
- ❖ Mise en place d'un **référént au cabinet comme point de contact** pour les

vis-à-vis des élus mais surtout de la communauté des travaux des conseils (absence de publicité des ODJ et documents avant les séances) perçu comme un frein au travail de terrain. Ils appellent donc, presque unanimement à :

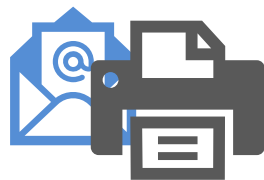
- ❖ La révision des délais d'envoi des dossiers et documents de réunion ;
- ❖ La publication des ordres du jour, document de réunions et dossiers (dans la limite du possible) en amont des réunions ;
- ❖ L'accès aux documents et décisions précédents leur mandat sur Prodoc ;
- ❖ Une meilleure communication de l'équipe de direction vis-à-vis des élus (un droit privilégié à l'information) ;
- ❖ La mise en place d'un point de contact ou référent dans l'équipe de direction pour l'information des élus – demandée par des élus représentants divers corps (non seulement les étudiants) ;
- ❖ La rédaction des dossiers et documents de réunion dans la langue de travail (français) ;

Si ces éléments **concernent plus directement le fonctionnement des instances**, certaines dispositions pourraient néanmoins être intégrées à un Statut de l' élu et peuvent difficilement être écartées au vu de la demande quasi-unanime des élus à ce sujet.

élus étudiants ;

- ❖ Donner **accès aux élus à l'ensemble des délibérations et documents précédant** leur mandat sur prodoc ;
- ❖ Accès à l'information **dans la langue de travail** ;
- ❖ **Réviser les délais d'envoi des dossiers** pour laisser un temps raisonnable de lecture et d'analyse des documents avant leur vote en conseil mais aussi laisser plus du temps aux élus pour consulter la communauté (électeurs) ; **possibilité de reporter le débat ou le vote en cas de réception tardive** ;
- ❖ **Améliorer l'information des élus et de la communauté** : statistiques et données concernant l'établissement, le budget, etc...
- ❖ **Améliorer la communication descendante** des pôles concernant leurs activités ;
- ❖ Les élus demandent le **maintien/extension des** « exposés des motifs » pour expliciter le cadre/contenu des différents dossiers soumis au vote ;
- ❖ Améliorer **l'information des élus concernant le travail de l'équipe de direction** ;
- ❖ **Publier les ordres du jour et calendriers des conseils mais aussi les décisions et dossiers en discussion** (dans la limite de ce qui est possible) ; Améliorer la publicité des ordres du jour, des PV, et des documents de réunion afin de permettre 1) l'analyse des documents avant les votes, 2) le débat, 3) la consultation de la communauté sur des sujets donnés et 4) la possibilité pour la communauté de saisir ses élus en cas de besoin ;

## LES MOYENS MATERIELS



Si le sujet des **moyens matériels** permettant le bon exercice des fonctions d'élus n'a pas toujours été abordé spontanément par les élus, ils **se rejoignent rapidement autour de plusieurs demandes clefs** :

- ❖ La **prise en charge des déplacements** dans le cadre de leurs fonctions (a fortiori en cas de convocations) :
  - Nombreux élus pointent du doigt l'absence de prise en charge de leurs déplacements dans le cadre de convocation aux instances (élus distants) ;
  - Certains proposent la prise en charge intégrale de leurs forfaits mobilité locale ou la mise à disposition de tickets de tramway (notamment pour les élus étudiants) ;
  - Ils appellent globalement à une fluidification du système de prise en charge des déplacements ;
  - La prise en charge des dépenses étudiantes est aussi évoquée : repas les journées de conseils notamment.
- ❖ **L'amélioration des moyens de communication et de diffusion** (en lien également avec le travail de terrain évoqué dans l'encadré suivant) :
  - Améliorer notamment la communication et l'accès aux listes

### Bilan des propositions

- ❖ Les élus ne devraient **pas se voir attribuer davantage de moyens matériels** et financiers que leurs collègues non-élus, hors droit d'impression particulier ;
- ❖ **Réviser l'attribution des subventions aux organisations** représentées pour un versement et une procédure simplifiés et effectifs ;
- ❖ Possibilité d'un soutien financier aux organisations pour assurer les moyens matériels de leurs élus ; **Créer une ligne budgétaire dédiée** aux différentes listes pour faciliter leur travail de représentation et leurs déplacements dans ce cadre ;
- ❖ Permettre aux associations élues de faire des campagnes d'affichages sur les écrans de l'université ; **Mise en place de panneaux « sécurisés »** afin d'éviter l'arrachage et montrer la pluralité d'opinions ;
- ❖ **Mise à disposition obligatoire et automatique d'un local** permanent pour les organisations ayant des élus ;
- ❖ **Elections de suppléants des élus BIATSS** au CA ;
- ❖ **Droit d'impression et extension de la capacité des boîtes mail** des

de diffusion au sein et en direction des établissements composantes ; Organiser des moments d'échanges, notamment en période de rentrée ou période électorale ;

- Etendre automatiquement la capacité des boîtes mail et attribuer un droit d'impression à tous les élus (notamment étudiants) ; à travers une carte professionnelle modifiée.

- ❖ Les élus étudiants sont, par ailleurs, tous particulièrement demandeurs de la **mise à disposition automatique de locaux**. D'autres élus appellent à la mise à disposition d'une **salle commune** (forum) en libre accès pour l'ensemble des élus à la Présidence ;

Des divergences de vue s'expriment en revanche concernant l'attribution de moyens (notamment financiers) aux listes :

- ❖ Certains élus envisagent la **création d'une ligne budgétaire** dédiée au fonctionnement des listes/groupes (formation, déplacements, événements, moyens informatiques...). Les élus étudiants appellent, pour leur part, à une fluidification du système de subventions déjà attribuées à leurs organisations. Néanmoins, la question des moyens matériels divise les élus – **une partie d'entre eux considère en effet que les élus ne devraient se voir attribuer aucun moyen supplémentaire** dans la mesure où leurs collègues non-élus manquent aussi de moyens pour l'exercice de leurs fonctions essentielles, ces derniers devant être privilégiés. Certains élus s'expriment ainsi contre l'attribution de moyens financiers (organisations étudiantes comprises) considérant qu'il revient aux élus de trouver les moyens d'effectuer leur travail de terrain et non à l'établissement.

élus ;

- ❖ Mise à disposition de **moyens informatiques** pour disposer plus facilement des documents de réunion ;
- ❖ Améliorer les **moyens de communication** pour atteindre la communauté ; exemple : prise de parole lors des moments forts de la rentrée ;
- ❖ Ajouter un **signe distinctif sur la carte professionnelle** des élus et y ajouter une série de droits : accès au parkings, droit d'impression... (notamment pour les étudiants) ; (proposé par la MDU)
- ❖ **Prise en charge des dépenses** des élus étudiants : déjeuners les jours de conseils, impression, déplacements dans le cadre des conseils...
- ❖ Améliorer les **moyens de diffusion**, notamment vis-à-vis des établissements composantes : ouvrir les listes de diffusion aux/ et au sein des établissements composantes ;
- ❖ **Sur la mobilité** : Prévoir le **remboursement des frais de déplacement** des élus dans le cadre des convocations aux instances
- ❖ **Mise à disposition de tickets de transport** en commun à destination des élus (notamment étudiants) pour faciliter leur déplacement sur site lors des réunions de conseil ;
- ❖ **Prise en charge totale des abonnements de mobilité locale** ;
- ❖ **Plus de souplesse et une simplification** des procédures administratives autour de la mobilité ;

## LE TRAVAIL DE TERRAIN ET LE LIEN AVEC LA COMMUNAUTE



Une part importante des élus consultés pointe du doigt le **manque de temps, d'outils et de légitimité pour consulter et représenter** effectivement la communauté (électeurs), une difficulté moins rencontrée, dans l'ensemble, par les listes syndicales avec un ancrage local plus important (qui demeurent malgré tout confrontées au problème du « temps disponible »).

Nombreux élus se retrouvent autour de **demandes communes**, notamment :

- ❖ La **transmission des dossiers et documents de réunion plus tôt en amont** des réunions afin d'avoir davantage de temps pour recueillir l'avis de la communauté. Mais aussi, la publicité de ces documents pour permettre à la communauté de saisir ses élus d'un dossier important.
- ❖ **Travailler à une meilleure visibilité des élus, de leur rôle et de leurs actions** : travail de communication de l'établissement à ce sujet – actualisation du site internet de l'établissement avec email/photos des élus, adresses mails génériques, accès aux listes de diffusion, temps d'information de la communauté sur le rôle et la présence des élus, **création d'un lieu commun d'affichage** de l'action des élus ou utilisation des écrans

### Bilan des propositions

- ❖ Les élus expriment des difficultés à nouer un lien avec le terrain et consulter effectivement la communauté **en amont des réunions** : envisager des **dossiers plus détaillés** sur des dossiers techniques ; **Obtenir les informations et documents de préparation de réunion plus tôt** (ou l'ordre du jour des réunions) afin d'avoir du temps pour retourner vers le terrain ;
- ❖ Les **syndicats rencontrent moins de difficultés** à atteindre « la base » et ne demandent donc pas de moyens supplémentaires ;
- ❖ Des élus s'expriment **en défaveur d'une aide financière** de l'établissement au travail de représentation sur le terrain – nécessité pour les élus de faire ce travail par eux-mêmes ;
- ❖ **Mise à disposition obligatoire et automatique d'un local** permanent pour les organisations ayant des élus ;
- ❖ Avoir la **possibilité de visiter des laboratoires, des services** etc., autres que ceux qu'ils/elles connaissent au quotidien pour mieux connaître leurs collègues et leurs environnements ;
- ❖ **Meilleure communication de l'établissement sur le fonctionnement de l'établissement et la présence et le rôle des élus** (temps de présentation, interventions en amphi, communication en période électorale...) ;

télévisés (pour la publication des ODJ de réunions notamment), ...

Au-delà des moyens de communication matériels précités, les élus formulent de nombreuses propositions d'**outils de rencontre entre les élus et la communauté** pour améliorer la visibilité de leurs actions et engager la discussion :

- ❖ Ils reconnaissent la nécessité d'**améliorer la communication descendante des pôles** sur leurs actions ; Certains élus proposent en la matière d'organiser des réunions plénières de pôles ouvertes aux personnels ;
- ❖ Ils soulignent le rôle central des élus de composantes dans ce travail de terrain et le lien à la communauté ;
- ❖ Ils proposent **l'extension de l'heure syndicale** à l'ensemble des listes afin de faciliter l'organisation de rencontres avec la communauté (notamment avec les personnels) ;
- ❖ La mise à disposition **d'un espace de travail collectif** pour les élus – tous les groupes pour faciliter à la fois : l'interconnaissance, les réunions informelles, la rencontre avec la communauté. (cela peut aussi relever des moyens matériels aux élus).

Si certaines de ces dispositions ne relèvent pas directement du Statut de l' élu, la Mission considère qu'il est important de les faire apparaître dans ce bilan. Les élus ayant, pour une très large majorité, exprimés une grande insatisfaction à ce sujet, le manque de temps et d'outils pour atteindre la communauté les empêchant, à leurs yeux, de

- ❖ Création de **nouvelles listes de diffusion** et/ou adresses emails plus génériques pour favoriser la communication entre les élus et la base ; Création de **nouveaux canaux de communication** pour 1) permettre à la communauté d'interpeller les élus et 2) permettre aux élus d'être informés ;
- ❖ **Actualiser le site internet de l'université** pour faire apparaître un vrai organigramme des conseils et les contacts professionnels de chacun des élus (avec éventuellement, leurs photos) ; - Améliorer la visibilité des élus vis-à-vis de la communauté universitaire : affichage des fonctions sur les portes de bureaux, photos des élus sur les sites des instances ou dans les couloirs, adresses mails génériques de pôle ; annuaire des élus distribué aux personnels et aux étudiants ;
- ❖ Les élus rappellent le **rôle central des composantes** (et de leurs élus) dans ce travail de terrain ;
- ❖ **Améliorer la communication descendante des pôles** concernant leurs activités ;
- ❖ **Etendre le principe de l'heure syndicale** à l'ensemble des listes afin de faciliter l'organisation et la participation à des rencontres entre les élus et la communauté ;
- ❖ **Améliorer la visibilité de l'action des élus et des instances** : créer un lieu commun d'affichage et d'information des élus, utiliser les écrans numériques des composantes pour diffuser l'ODJ et informations importantes concernant le travail des instances... ;
- ❖ **Organiser des réunions plénières** des pôles à destination de l'ensemble du personnel pour les informer des actions des pôles ;
- ❖ Donner la possibilité à la communauté d'organiser – à un moment donné, sur

représenter effectivement la communauté et assurer leur travail d' élu.

Enfin, comme évoqué précédemment concernant les moyens, **les élus semblent assez divisés sur l'attribution par l'établissement, de moyens financiers** à l'ensemble des listes afin de faciliter leur travail de terrain.

un sujet donné – **une AG avec une participation éventuellement informative des élus** pour recréer des cercles de dialogue ;

- ❖ Mise à disposition **d'une salle de travail collective** en libre accès pour l'ensemble des élus – afin de faciliter à la fois : l'interconnaissance, les réunions informelles, la rencontre avec la communauté.

## LES DEVOIRS DE L'ELU



Si les droits de l' élu ont fait l'objet de nombreuses propositions, **les devoirs ont finalement peu été abordés** par les élus eux-mêmes. Ces derniers formulent cependant des propositions relativement convergentes autour d'un point :

- ❖ Nécessité d'une forme d'**assiduité** des élus aux réunions (ou nécessité de procurations en cas d'empêchement) ;
- ❖ Une majorité s'exprime en revanche **contre le pointage en réunion** (notamment dans le cadre d'éventuelles rétributions) ;

Les étudiants formulent par ailleurs quelques propositions permettant des campagnes et un travail de terrain plus sereins pour les élus :

### Bilan des propositions

- ❖ Responsabilités des élus en démocratie : **non-violence et respect des élus** ;
- ❖ Charte de l'élection encadrant notamment les campagnes afin d'assurer le **respect des candidats** ;
- ❖ **Devoir d'assiduité** des élus aux réunions, devoir de représenter réellement les étudiants ;
- ❖ **Respecter la loi et le règlement interne** de l'université sur les campus
- ❖ L' élu a le devoir d'être irréprochable dans son comportement ou les

- ❖ Autour du respect de l' élu et de la diversité d' opinions ;
- ❖ Autour du respect des règlements internes (notamment dans le cadre de l'attribution de locaux ou la mise en place d' espace d' affichage)

- actions de son association sous peine de devoir démissionner ;
- ❖ Rappeler aux élus la **nécessité de répondre aux emails** ;
- ❖ **Obligation de faire une procuration** en cas d' empêchement.

## LA PROTECTION FONCTIONNELLE DE L'ÉLU



Si le sujet n' est pas abordé par l' ensemble des élus, un certain nombre d' entre eux ont cependant abordé la question **du respect de l' élu et de sa protection dans le cadre de ses fonctions**.

Ces propositions font échos à des expériences, souvent personnelles de certains élus, de **violences verbales (voire physiques)**, d' **irrespect** en cours de séances ou en dehors (parole et diversité non respectée) ou encore de **conflits avec leur hiérarchie** du fait de leur fonction.

Plusieurs propositions appellent donc à :

- Rappeler le respect nécessaire de la parole de l' élu et de la diversité d' opinion ;
- Protéger l' élu menacé ou discriminé du fait de sa fonction ;

Des propositions détaillées/ rédigées ont été formulées à ce sujet et reprises ci-contre.

### Bilan des propositions

- ❖ Respect de la fonction d' élu par la communauté universitaire : **contre les violences verbales et physiques** ;
- ❖ **Un droit de réponse** des élus face à l' administration en cas de requête
- ❖ L' université est tenue de **protéger ses élu-e-s** contre les violences, menaces, outrages, discriminations ou moyens de pression dont ils pourraient être victimes lors de l' exercice de leur mandat en externe et en interne ;
- ❖ En aucun cas, **l' élu ne peut subir des mesures de rétorsions** directes ou indirectes du fait de sa fonction ;

## LE PERIMETRE DES ELUS CONCERNES



Nantes Université comprend **un nombre important d'élus** : les élus des instances politiques centrales et des pôles (CA, Cac, Conseils de pôles) représentent 213 élus. Si l'on y ajoute les élus au sein des conseils de composantes (facultés, instituts, écoles hors école d'architecture, école des beaux-arts et école centrale), l'ensemble représente environ 1000 élus. Il n'a pas été possible d'opérer un décompte incluant les élus des conseils de laboratoire.

Faisant état de cette situation particulière (nombre d'élus, finances limitées, rôles des élus selon les échelles...) la Mission a donc interrogé les élus concernant le **périmètre d'application de ce nouveau statut** – notamment dans l'éventualité de mesures de rétributions (primes ou décharges).

Les discussions mettent en évidence des avis très divergents à ce sujet. 4 positions semblent se dégager :

- Une part des élus considère que **l'ensemble des élus devraient être concerné** par ce nouveau statut, un principe d'égalité devrait primer au vu de l'importance de chacun pour faire fonctionner l'établissement (notamment du travail de terrain essentiel des élus « locaux ») ; Les élus considèrent par ailleurs souvent qu'un système de rémunération (primes et décharges) n'est pas une priorité voir peut-être dangereux si appliqué différemment d'une instance à l'autre ;

### Bilan des propositions

En l'absence de consensus entre les élus sur ce point, **3 systèmes ont été avancés** :

- ❖ **Un système d'égalité totale entre tous les élus quelle que soit l'instance concernée** ou le niveau de celle-ci (centrales ou de proximité).
- ❖ **Un système différencié privilégiant les instances centrales et conseils de pôles.** Deux variantes ont été soutenues par les élus : (a) une première version limite le statut aux seules instances centrales et Conseils de pôles, à l'exclusion donc des conseils de composante et des conseils de laboratoire ; (b) une seconde variante étend le statut de l' élu aux conseils de composante mais en excluant les conseils de laboratoire.
- ❖ **Un troisième système hybride** propose d'établir une base commune de droits pour l'ensemble des élus et d'établir des droits spéciaux modulés selon les instances (notamment pour la rétribution).
- ❖ **Les élus étudiants se montrent nettement favorables à la**

- Une part des élus considère qu'une **distinction** devrait être faite entre d'un côté les élus des conseils dits centraux, «CA, CAC », les conseils de pôles et composantes et, de l'autre, ceux des conseils d'unité de recherche au vu de :
  - Une charge de travail différente
  - Un besoin différent en termes de moyens (« électorat » plus éclaté, dossiers nombreux et variés en instance centrale et de pôle)
- Une part des élus considère **qu'une distinction** devrait être faite entre d'un côté les élus des conseils dits centraux, «CA, CAC » et les conseils de pôles et de l'autre, les élus des conseils de composantes et unités de recherche (pour les mêmes raisons que les précédents).
- Une part des élus propose **un système intermédiaire**, soit :
  - Un socle de droits et devoirs communs à l'ensemble des élus ;
  - Des dispositions particulières selon les instances (notamment en termes de moyens) ;

Ces propositions tiennent chaque fois compte de plusieurs paramètres communs : la charge de travail, les besoins, la diversité des dossiers traités, les déplacements, le coût financier si le statut incluait un système de primes et décharges, l'engagement des élus.

**première solution** et alertent sur le risque d'un déséquilibre d'attractivité de certaines fonctions si les rétributions varient.

- ❖ **Les élus au nom des personnels sont plus partagés entre les 3 options qui sont sensiblement le même niveau de soutien.** Notons que les 4 directeur(trice)s des Pôles sont clairement hostiles à un traitement différencié entre les élus de pôle et ceux des composantes.
- ❖ Une élue s'exprime en faveur de l'inclusion des élus des conseils de laboratoires au nouveau statut ;



# **II - Bilan des propositions par communautés**

*Etudiants Et Personnels*

Mission Démocratie Universitaire – Arnauld Leclerc



**Bon à savoir :** Le bilan ci-dessous fait état des propositions formulées par les élus concernant d'un côté les élus étudiants, de l'autre, les élus personnels (EC/C/BIATSS), les dispositions ne pouvant être les mêmes en tous cas pour ces deux communautés. Il ne dresse pas la liste exhaustive des propositions formulées mais tente d'en dresser un bilan en mettant en avant les divergences comme les convergences de vues exprimées par les élus sur chacun des points abordés. Il ordonne par ailleurs ces différentes propositions en grands axes pouvant contribuer à structurer un statut de l' élu sans pour autant constituer un choix de la part de la mission « démocratie universitaire ». D'autres structurations sont évidemment envisageables.



## PROPOSITIONS APPLICABLES AUX ETUDIANTS



## PROPOSITIONS APPLICABLES AUX PERSONNELS

### ROLE ET ENGAGEMENTS DE L'ELU

### ROLE ET ENGAGEMENTS DE L'ELU



Peu abordée par les élus, la question **du rôle mais aussi des devoirs (engagements) de l' élu** ont été abordés par certains lors des discussions - davantage par les élus étudiants que les élus personnels.

Abordée à plusieurs reprises par les élus étudiants, la question des devoirs, ou des engagements de l' élu a fait l' objet de plusieurs propositions, notamment :

- ❖ Responsabilités des élus en démocratie : non-violence et respect des élus ;
- ❖ **Devoir d' assiduité** des élus aux réunions et/ou obligation de faire une procuration en cas d' empêchement ;
- ❖ Respecter la loi et le règlement interne de l' université sur les campus ;
- ❖ L' élu étudiant a le devoir d' être irréprochable dans son comportement ou les actions de son association sous peine de devoir démissionner ;
- ❖ Rappeler la nécessité pour les élus de répondre aux emails et sollicitations ;

- ❖ Les élus « personnels » ont finalement très peu abordés cette question sous l' angle des devoirs. Cependant, certains élus ont évoqué la nécessaire **assiduité** aux réunions de Conseil (sans pour autant engendrer un mécanisme lourd de suivi).
- ❖ Aussi, de nombreux élus ont, que ce soit très directement ou plus indirectement (à travers les demandes de formation), appelés à une **définition claire du rôle d' élu** – de ses droits, ses missions et ses devoirs. Cette définition du rôle de l' élu ayant vocation, notamment, à clarifier le cadre d' action de l' élu – et ainsi « libérer sa parole et son esprit d' initiative ».

## PERIMETRE DES BENEFICIAIRES

## PERIMETRE DES BENEFICIAIRES



Au fil des discussions menées par la mission avec les élus, la question du **périmètre des élus concernés par le nouveau « Statut de l' élu »** s' est peu à peu posée. Avec l' aide des services centraux, la mission « démocratie » a tenté – avant le lancement des discussions – d' établir un premier décompte du nombre d' élus à Nantes Université. Si les chiffres restent imprécis, ce travail fait état d' environ 300 élus centraux (et conseils de pôle) et au moins 1000 élus en incluant les conseils de composantes. Le décompte est en revanche presque impossible concernant les unités de recherche. Nantes Université comprend ainsi un nombre très important d' élus au vu de sa masse salariale (environ 4000 personnels). Faisant état de cette situation particulière (nombre d' élus, finances limitées...) la Mission a donc interrogé les élus concernant **le périmètre d' application de ce nouveau statut dans l' éventualité où des mesures de rétributions (primes ou décharges) étaient finalement intégrées au Statut**. Les dispositions et le coût de ces dernières variant évidemment sensiblement selon leur échelle d' application.

- ❖ L'ensemble des élus étudiants consultés semble en faveur d'un Statut/Charte **commun à l'ensemble des élus**, peu importe leur échelle d'action (centrale ou « de proximité »).

Ils perçoivent dans un système différencié, une forme de reconnaissance à plusieurs niveaux injustifiée par l'engagement effectif des élus.

- ❖ Certains élus retiennent en ce sens, un « **principe d'égalité** » entre l'ensemble des élus. Ils rappellent par ailleurs que la participation aux conseils (et donc les temps de réunion et de préparation – qui peuvent être différents d'une instance à l'autre) ne reflète pas à elle-seule l'engagement ou l'entièreté du travail d'un élu.

Du côté des personnels, plusieurs positions ont été formulées concernant le périmètre des bénéficiaires. Les discussions mettent en évidence des avis assez divergents à ce sujet. 4 positions semblent se dégager :

- ❖ Une part des élus considère que **l'ensemble des élus devrait être concerné** par ce nouveau statut, un principe d'égalité devrait primer au vu de l'importance de chacun pour faire fonctionner l'établissement (notamment du travail de terrain essentiel des élus « locaux ») ; Les élus considèrent par ailleurs souvent qu'un système de rémunération (primes et décharges) n'est pas une priorité voir peut-être dangereux s'il était appliqué différemment d'une instance à l'autre (créerait une attractivité différente selon les instances) ;
- ❖ Une part importante des élus (notamment au sein des pôles) considère qu'une **distinction** devrait être faite entre d'un côté les élus des conseils dits centraux, «CA, CAC », les conseils de pôles et composantes et, de l'autre, ceux des conseils d'unité de recherche au vu de :
  - Une charge de travail différente
  - Un besoin différent en termes de moyens (« électorat » plus éclaté, dossiers nombreux et variés en instances centrales et conseils de pôles)
- ❖ Une part des élus considère **qu'une distinction** devrait être faite entre d'un côté les élus des conseils dits centraux, «CA, CAC », les conseils

de pôles et de l'autre, les élus des conseils de composantes et unités de recherche (pour les mêmes raisons que les précédents).

❖ Une grande part d'élus s'exprime finalement en faveur d'**un système intermédiaire/modulable**, soit :

- Un **socle de droits et devoirs communs** à l'ensemble des élus ;
- Des **dispositions particulières** selon les instances (notamment en termes de moyens/rémunération) ;

Ces propositions tiennent chaque fois compte de plusieurs paramètres communs : la charge de travail, les besoins, la diversité des dossiers traités, les déplacements, le coût financier si le statut incluait un système de primes et décharges, l'engagement des élus.

## PERMETTRE ET RECONNAITRE L'ENGAGEMENT DE L'ELU

## PERMETTRE ET RECONNAITRE L'ENGAGEMENT DE L'ELU



*Les discussions avec les élus mettent en évidence une problématique collective vivement exprimée : **le manque de temps** pour exercer des fonctions d'élu et l'incompatibilité de ces fonctions électives avec les études ou un emploi au sein de l'université. A ce manque de temps s'ajoute par ailleurs un sentiment global **d'illégitimité et de manque de reconnaissance** vis-à-vis et de la part du reste de la communauté universitaire. Les propositions apportées en réponse à ces trois problématiques : « **temps, légitimité et reconnaissance** », sont évidemment différentes pour les élus étudiants et les élus « personnels ».*

## AMENAGEMENT DES ETUDES ET DISPOSITIONS PEDAGOGIQUES

Du côté des étudiants, les élus s'entendent pour dire que le régime de **dispense d'assiduité qui leur est appliqué actuellement n'est pas réellement adapté à leurs besoins**. Il ne ferait que reporter la charge de travail à plus tard et permettrait difficilement de suivre certains cours. Par ailleurs, les étudiants pointent du doigt les **difficultés rencontrées avec l'administration et le corps enseignant** pour justifier de leurs absences – même en cas de convocations en conseils. Ils formulent donc un certain nombre de propositions visant à faciliter leur engagement électif et la réussite de leurs études :

- ❖ Une **révision du régime d'assiduité et d'absence** : justification d'absence au coup par coup, justification d'absence permanente, dispense d'assiduité par UE, banalisation d'un après-midi, ...
- ❖ **Faciliter le contrôle continu** pour les élus en cas d'absence justifiée par l'exercice de leur mandat : report d'examen, examen alternatif... ;
- ❖ Lorsque cela leur est possible, ils demandent au corps enseignant de faciliter **leur accès aux documents de cours** (sur madoc ou par envoi).
- ❖ Ils rappellent par ailleurs l'impossibilité pour les étudiants de participer aux réunions en période d'examens et appellent à une

## AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL ET AUTORISATIONS D'ABSENCE

Du côté des personnels, essentiellement des personnels BIATSS, le manque de temps est sans doute l'élément le plus abordé dans les discussions menées avec les élus. Ils évoquent notamment, l'impossibilité d'allier leurs fonctions à leur mandat d'élu, que ce soit pour la participation aux réunions de conseils ou encore leur préparation. Si **un système de décharges horaires a été évoqué avec les élus du personnel, ce dernier ne semble cependant pas adapté à leur situation** (et ne fait donc pas l'unanimité) : tous rappellent que la fonction élective n'étant pas inscrite sur leur fiche de poste ou dans leurs objectifs, le temps de travail passé en réunions de conseils doit nécessairement être rattrapé – leur charge de travail n'étant pas allégée du fait de leur mandat.

Les personnels formulent cependant plusieurs autres propositions permettant notamment **d'alléger les contraintes administratives entourant leurs autorisations d'absence** :

- ❖ Mettre en place **une autorisation d'absence permanente/automatique** pour les élus (notamment élus BIATSS) ;
- ❖ **Envoi d'un courrier officiel** et annuel aux responsables pour rappeler l'engagement de leurs agents ;

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>meilleure <b>vigilance dans le calendrier des séances</b> afin d'assurer une présence effective des élus étudiants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Avoir un document qui permette d'informer <b>et justifier en permanence les absences</b> dues à la fonction d'élus auprès des EC et BIATSS ;</li> </ul> <p>Ils appellent plus globalement à une plus grande souplesse et une meilleure compréhension de leurs fonctions (et de leurs éventuelles absences) par l'administration et le corps enseignant auxquels ils sont confrontés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Le temps des BIATSS consacré aux conseils (présence, préparation) doit être considéré comme sanctuarisé et par conséquent respecté par la hiérarchie</b> sans que cette dernière ne puisse s'y opposer ou considère la nécessité de récupérer les heures de travail consacrées aux conseils ;</li> <li>❖ <b>La préparation des réunions de conseils (X heures) peut se faire en tout lieu</b>, l'université met en place une assurance pour les élus lors des temps de préparation ;</li> <li>❖ Un élu enseignant propose également de prévoir <b>des autorisations d'absence pour les EC</b> en cas de convocation à un conseil (et donc, la non-obligation de rattraper le cours manqué) au vu de la difficulté à déplacer certains cours. (Proposition contestée par un certain nombre d'élus)</li> </ul> <p>Ci-dessous, nous aborderons, dans le cadre des outils de reconnaissance, la possibilité de verser une prime aux élus du personnel. L'organisation du travail des enseignants-chercheurs et chercheurs sera aussi abordée ci-dessous, ces derniers s'exprimant plutôt en faveur de décharges d'enseignement ou d'attribution d'heures référentielles – ces dispositions relèvent donc davantage du volet de la reconnaissance financière.</p> |
| <p><b>RECONNAISSANCE ET VALORISATION DE<br/>L'ENGAGEMENT</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <p><b>RECONNAISSANCE ET VALORISATION DE<br/>L'ENGAGEMENT</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p>L'ensemble des élus étudiants consultés expriment <b>un manque de reconnaissance</b> de la part des étudiants, mais aussi des personnels</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <p>Abordée majoritairement par la mission « démocratie universitaire » et rarement par les élus eux-mêmes, la question de la reconnaissance et de</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

qui ne les connaissent pas, ne les identifient pas comme élus et parfois, ne leur garantissent pas le bon exercice de leurs fonctions (notamment dans la délivrance des autorisations d'absence).

Le manque de reconnaissance a ainsi fait l'objet de nombreuses propositions qui relèvent pour beaucoup, de la communication et de la visibilité des élus (*traitées plus bas*). La valorisation de leur engagement a finalement été peu abordée par les étudiants qui appellent, globalement, à **une extension et meilleure application des mécanismes déjà existants à Nantes Université**, à savoir :

- ❖ L'attribution de crédits ECTS ou points de bonification ;
- ❖ La valorisation sur le diplôme ;
- ❖ La possibilité de bénéficier d'un régime d'études spécifique ;
- ❖ L'attribution d'open badges ;

Sur proposition de la Mission « démocratie », les étudiants semblent également plébisciter la création **d'un DU « administrateur d'université » qui pourrait être valorisé sur leur diplôme** et valorisable à l'extérieur de l'établissement.

Des doutes sont émis par de nombreux étudiants concernant **l'évaluation de l'engagement à travers l'assiduité** aux réunions – beaucoup considérant que la participation aux réunions ne constitue pas le seul critère permettant de juger de l'engagement d'un élu. Le travail de terrain, les multiples réunions officielles, les déplacements etc... sont aussi une part importante du travail d'élu qui ne peuvent

la valorisation de l'engagement électif est pourtant celle qui divise le plus les élus consultés. A la recherche de temps et de reconnaissance, les élus réagissent très différemment à la proposition de la Mission de mettre en place un **système flexible de primes ou de décharges** en direction des élus du personnel (les étudiants ne pouvant être rémunérés).

- ❖ Une part importante d'élus **rejette l'idée d'une rémunération** de la fonction considérant qu'ils ne se sont pas engagés dans ces fonctions pour obtenir une quelconque reconnaissance financière (mais aussi parce qu'ils considèrent que l'université devrait diriger ses finances limitées vers d'autres priorités). Cependant, de nombreux élus (**notamment BIATSS**) **s'expriment en faveur d'une prime** (seul système de reconnaissance possible pour les élus BIATSS – les décharges n'étant pas adaptées à leur situation). Certains élus s'expriment alors en **faveur d'une prime symbolique, d'autres au contraire considèrent comme inutile l'attribution d'une prime si elle venait à être trop symbolique**.
- ❖ Une part importante d'élus rejette également un système de décharges horaires : les personnels BIATSS considérant ce système comme inadapté à leur emploi, les EC y voyant l'impossibilité de se voir attribuer ensuite des heures supplémentaires. Ils semblent alors privilégier **l'attribution d'heures référentielles**. Il est à ce sujet important de préciser que de **nombreux EC du Pôle Santé possèdent un statut hospitalo-universitaire qui n'offre pas la possibilité de décharge** ;

se mesurer. Ainsi, les étudiants sont **plutôt divisés quant à l'utilisation d'un critère d'assiduité pour pouvoir profiter des outils de reconnaissance et de valorisation.**

- ❖ Si un système de primes et décharges venait à exister, les élus semblent s'accorder sur le **caractère déclaratif de cette reconnaissance** – ils s'opposent, pour une large part, à la mise en place d'un suivi des présences en réunion (ne reflétant pas toujours l'engagement effectif de l' élu).

Une grande part d'élus considère cependant que la priorité doit être placée ailleurs, au vu des finances de l'université et des difficultés rencontrées par les collègues pour le bon exercice de leurs fonctions « de base ». Cependant, la question du « temps » reste centrale et doit être traitée.

L'ensemble des élus s'entend en revanche sur un point essentiel :

- ❖ La nécessité **de prendre en compte l'engagement des élus dans le cadre des commissions d'avancement de grades** et autres dispositifs de promotions ;

Par ailleurs, d'autres formes de valorisation – moins financières – sont également proposée par les élus étudiants ou personnels, notamment :

- ❖ La remise de **palmes académiques** ou l'accès privilégié à certains événements (rejetées par une majorité d'élus) ;
- ❖ La valorisation de la formation d' élu à travers **un « DU d'administrateur d'université »** permettant la reconnaissance également à l'extérieur de l'établissement (très bien perçu par les BIATSS pouvant valoriser *a posteriori* cette formation) ;
- ❖ Les élus proposent enfin **l'envoi d'un courrier de rappel à l'ensemble des services et responsables** afin de rappeler

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | l'engagement de leurs agents et ainsi favoriser la reconnaissance des élus de la part de leurs collègues (ou de leur hiérarchie) ; |
| <b>FORMATION</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>FORMATION</b>                                                                                                                   |
|  <p><i>La consultation des élus montre <b>un besoin quasi-unanime de formation</b>, à la fois du côté des personnels BIATSS, enseignants-chercheurs/chercheurs et celui des étudiants. Parmi l'ensemble des sujets abordés, la question de la formation est celle qui a pris le plus d'espace dans les discussions. Abordée rapidement par les élus, cette question fait l'objet de fortes attentes de leur part – la formation étant le préalable nécessaire au bon exercice de leurs fonctions.</i></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                    |
| <p><b>L'ensemble des élus consultés exprime des besoins très similaires en termes de formation</b>, que ce soit les étudiants ou les personnels. (Seuls quelques élus considèrent que l'expérience en instance a suffi à les former suffisamment pour mener à bien leur fonction d'élus – sauf peut-être sur quelques sujets techniques qui nécessitent une formation régulière). Appelée par les élus à être <b>modulable et flexible (présentiel ou distanciel, niveaux de formation différents allant jusqu'à l'expertise)</b> – selon les besoins et les corps (statuts), la formation peut faire l'objet d'un bilan commun à l'ensemble des élus, voici les demandes importantes des élus à ce sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Formation de base pour l'ensemble des élus</b> concernant, 1) le fonctionnement de Nantes Université, de ses services et de son écosystème, 2) le fonctionnement, le rôle, les compétences des instances, 3) le rôle et les compétences des élus ;</li> <li>❖ <b>Des besoins de formation particuliers sur des sujets techniques</b> en particulier et notamment sur : <b>la RH (les différents statuts des personnels notamment), le budget, la construction des maquettes</b> : A noter que les élus étudiants appellent à <b>jouer un plus grand rôle dans la construction des maquettes</b> de formation ; Aussi, la méconnaissance des carrières des uns et des autres pousse les élus à demander</li> </ul> |                                                                                                                                    |

une formation particulière en termes de RH, soit, la formation des EC/C aux carrières BIATSS, la formation des BIATSS aux carrières EC/C (y compris dans le « parcours dirigeant ») et la formation des élus étudiants aux deux carrières BIATSS/EC/C ;

**Par ailleurs d'autres modalités de formation originales ont été proposées :**

- ❖ Un voyage d'études pour former les élus et créer du lien (à l'Assemblée nationale, Parlement européen...) ;
- ❖ La création d'une banque de données/ressources spécifiques aux élus (sur les finances, les RH, les maquettes...) permettant une formation non chronophage des élus ;
- ❖ La mise en place d'un **DU « administrateur d'université »**, si ce dernier s'adapte aux fonctions des élus et à leur temps limité : Proposé par la Mission « démocratie », ce DU est notamment plébiscité par les élus BIATSS et étudiants pouvant valoriser ce diplôme dans leur carrière ;
- ❖ La rédaction d'un **guide de l'él**u étudiant (ou guide de l'él

**ATTENTION** : Si ces besoins sont exprimés par la majorité des élus, certaines inquiétudes sont également exprimées :

- ❖ Plusieurs élus posent un point de vigilance concernant la possible **professionnalisation de la fonction d'él**u ;
- ❖ La compatibilité d'une formation avec le temps limité des élus – **crainte d'une formation chronophage et d'une charge supplémentaire** : Certains élus demandent ainsi que ces formations soient intégrées dans le temps de travail effectif du personnel de l'université (référentiel ou prime, en fonction de chaque situation) mais qu'elle soit également modulable selon les besoins de chacun ;

Certains élus considèrent par ailleurs que la **formation devrait également (ou plutôt) concerner les non-élus**.

**FACILITER LE TRAVAIL DE REPRESENTATION**

**FACILITER LE TRAVAIL DE REPRESENTATION**



Une part importante d'élus consultés pointe du doigt **le manque de temps, d'outils et de légitimité pour consulter et représenter effectivement la communauté (électeurs)**. Les élus regrettent tous la réception trop tardive des dossiers et documents de réunion et l'impossibilité, dans un délai très contraint, de les étudier, formuler des propositions, ou revenir vers la communauté (électeurs) pour recueillir leurs avis. Ils regrettent également le manque de transparence vis-à-vis des élus mais surtout de la communauté, des travaux des conseils, perçu comme un frein au travail de terrain. Plusieurs axes de travail, interconnectés, sont abordés pour répondre à ces problématiques et faciliter leur travail de représentation : **l'accès à l'information, les moyens matériels et financiers et les outils pour créer du lien avec la communauté** (dépendant évidemment les uns des autres).

## ACCES A L'INFORMATION

## ACCES A L'INFORMATION

A nouveau, **les attentes des élus étudiants et du personnel sont très convergentes** à ce sujet. La consultation de l'ensemble des élus met en évidence un **besoin unanime d'une meilleure information** (des élus et de la communauté).

Ils appellent notamment à :

- ❖ La **révision des délais d'envoi des dossiers et documents de réunion** pour laisser un temps raisonnable de lecture et d'analyse des documents avant leur vote en conseil mais aussi laisser plus du temps aux élus pour consulter la communauté (électeurs) ;
- ❖ La **diffusion des ordres du jour**, PV, et documents de réunion (en amont des Conseils) afin de permettre 1) l'analyse des documents avant les votes, 2) le débat, 3) la consultation de la communauté sur des sujets donnés et 4) la possibilité pour la communauté de saisir ses élus sur des sujets à l'ordre du jour qui les intéressent ;
- ❖ L'ouverture de **l'accès aux documents et décisions précédents** leur mandat sur Prodoc ;
- ❖ Une **meilleure communication de l'équipe de direction** en direction des élus concernant leurs actions (un droit privilégié à l'information) ;

- ❖ La mise en place **d'un point de contact ou référent dans l'équipe de direction pour l'information des élus** – demandée par des élus représentants divers corps (non seulement les étudiants) afin de faciliter leur information/formation sur certains dossiers – et ainsi pouvoir voter en connaissance mais surtout, pouvoir informer la communauté en cas de sollicitation
- ❖ La rédaction des dossiers et documents de réunion dans **la langue de travail (français)** ;
- ❖ Les élus sont très demandeurs **d'un droit de suite** sous la forme d'un engagement des services/direction à aller chercher l'information lorsqu'une question est soulevée en conseil ;
- ❖ Les élus demandent le **maintien/extension des « exposés des motifs »** pour expliciter le cadre/contenu des différents dossiers soumis au vote ;

Au-delà de leur propre information, les élus appellent également à une meilleure information de la communauté, à la fois sur leurs actions et le travail des instances, mais aussi sur les grands projets et données de l'Université. Ils proposent ainsi de :

- ❖ Améliorer l'information des élus et de la communauté : statistiques et données concernant l'établissement, le budget, etc... ;
- ❖ Améliorer la communication descendante des pôles concernant leurs activités (proposée par les élus de conseil de pôle) ;

**Si certains de ces éléments concernent plus directement le fonctionnement des instances, certaines dispositions pourraient être intégrées à un Statut de l' élu.**

#### **MOYENS POUR REPRESENTER ET RENCONTRER LA COMMUNAUTE**

Afin de mener à bien leur fonction, les élus étudiants sont particulièrement demandeurs de moyens supplémentaires. Ces moyens visent notamment à 1) **améliorer leur visibilité** vis-à-vis de la communauté, 2) **permettre leur travail de terrain** et favoriser leur

#### **MOYENS POUR REPRESENTER ET RENCONTRER LA COMMUNAUTE**

Une part importante d'élus consultés pointe du doigt le **manque de temps, d'outils, de moyens et de légitimité pour consulter et représenter** effectivement la communauté (électeurs) et jouer leur rôle d' élu (*Quelques élus syndicaux expriment cependant moins de difficultés*

lien avec la communauté et 3) favoriser la communication de leurs actions.

Ils formulent ainsi plusieurs propositions en ce sens :

- ❖ **Améliorer les moyens de communication** à destination des étudiants (et de la communauté en générale) :
  - S'appuyer pour cela sur **une meilleure communication de l'établissement** sur le fonctionnement de l'établissement et la présence et le rôle des élus (temps de présentation, interventions en amphi, communication en période électorale...);
  - **Actualiser le site internet** de l'université pour faire apparaître un vrai organigramme des conseils et les contacts professionnels de chacun des élus (email) ;
  - **Création de nouvelles listes de diffusion** et/ou adresses emails plus génériques pour favoriser la communication entre les élus et la base ;
  - Permettre aux associations élues de faire des **campagnes d'affichage sur les écrans** de l'université ;
  - Mise en place de panneaux « sécurisés » afin d'éviter l'arrachage et montrer la pluralité d'opinions sur le campus ;
  - **Réviser les délais de transmission** des documents de réunion

A cela s'ajoutent quelques **demandes matérielles** plus spécifiques

*en la matière.*). Ainsi, ils tendent à se retrouver autour de grandes demandes communes en matière de communication, à savoir :

- ❖ La **révision des délais de transmission des documents de réunions** afin d'avoir davantage de temps pour recueillir l'avis de la communauté. Mais aussi, la diffusion de ces documents (notamment l'ordre du jour) avant et après les réunions de conseils pour permettre 1) l'analyse des documents avant les votes, 2) le débat, 3) la consultation de la communauté sur des sujets donnés et 4) la possibilité pour la communauté de saisir ses élus en cas de besoin ;
- ❖ **Travailler à une meilleure visibilité des élus, de leur rôle et de leurs actions** : actualisation du site internet de l'établissement avec email/photos des élus, adresses mails génériques, accès aux listes de diffusion, temps d'information de la communauté sur le rôle et la présence des élus, **création d'un lieu commun d'affichage** de l'action des élus ou utilisation des écrans numériques (pour la publication des ODJ de réunions notamment).
- ❖ **Améliorer les moyens de diffusion**, notamment vis-à-vis des établissements composantes : ouvrir les listes de diffusion aux/ et au sein des établissements composantes, créer de nouveaux canaux de communication pour 1) permettre à la communauté d'interpeller les élus et 2) permettre aux élus d'être informés ;
- ❖ Un groupe d'élus s'interroge par ailleurs quant **au meilleur moyen d'informer la communauté** de leur travail de représentant et

visant à faciliter le travail de terrain et plus généralement leur travail d'élu, à savoir :

- ❖ **La mise à disposition obligatoire et automatique d'un local** permanent pour les organisations ayant des élus ;
- ❖ **L'extension des boîtes mail et droit d'impression** à destination de l'ensemble des élus : la Mission propose aux élus d'utiliser leur carte professionnelle et étudiante pour y associer une série de droits (impression, accès aux bâtiments...) ; (soutenue par les élus du personnel disposant déjà de ces droits étendus)

permettre la discussion : **La création d'une page en ligne** est évoquée afin de diffuser l'information et éventuellement recueillir des questions de la communauté ;

Au-delà des moyens de communication précités, les élus formulent de nombreuses propositions **d'outils de rencontre entre les élus et la communauté** pour améliorer la visibilité de leurs actions et engager la discussion :

- ❖ Ils reconnaissent la nécessité **d'améliorer la communication descendante des pôles sur leurs actions** ; Certains élus proposent en la matière d'organiser des réunions plénières de pôles ouvertes aux personnels ;
- ❖ Ils soulignent **le rôle central des élus de composantes** dans ce travail de terrain et le lien à la communauté ;
- ❖ Ils proposent **l'extension de l'heure syndicale** à l'ensemble des listes afin de faciliter l'organisation de rencontres avec la communauté (notamment avec les personnels) ;
- ❖ La mise à disposition **d'un espace de travail collectif en libre accès** pour les élus – tous les groupes pour faciliter à la fois : l'interconnaissance, les réunions informelles, la rencontre avec la communauté. (et/ou la mise à disposition d'un local) ;
- ❖ Avoir la possibilité de **visiter des laboratoires, des services** etc., autres que ceux qu'ils/elles connaissent au quotidien pour mieux connaître leurs collègues et leurs environnements ;

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <p>Aussi, si les demandes sont peu nombreuses en la matière et plutôt controversées, quelques élus formulent cependant des demandes de moyens « plus matériels », par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La <b>mise à disposition de moyens informatiques</b> pour disposer plus facilement des documents de réunion et extension du droit d'impression à tous les élus : Certains élus considèrent cependant, qu'ils ne <b>devraient pas se voir attribuer davantage de moyens matériels et financiers</b> que leurs collègues non-élus, hors droit d'impression particulier et moyens de communication ;</li> </ul>                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DISPOSITIONS FINANCIERES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | AUTRES DISPOSITIONS FINANCIERES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <p>Si les élus étudiants ne peuvent <i>a priori</i> pas bénéficier d'une rémunération pour l'exercice de leur fonction, plusieurs dépenses et frais engagés dans le cadre de leurs fonctions électives pourraient faire l'objet de prise en charge par l'établissement – c'est en tous cas une piste envisagée par les élus qui proposent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Frais de déplacement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Proposé par les élus étudiants et du personnel, le <b>remboursement des frais de déplacement</b> des élus est un point important mis en avant par l'ensemble des élus – notamment à destination des étudiants.</li> </ul> </li> </ul> | <p>Au-delà d'une rémunération éventuelle sous forme de prime pour charge administrative ou encore sous forme de décharges horaires ou référentielles, comme pour les étudiants, les élus du personnel sont susceptibles d'engager un certain nombre de dépenses dans l'exercice de leur mandat, dépenses dont certains demandent qu'elles soient prises en charge par l'établissement, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Frais de déplacement :</b> <p>L'ensemble des élus demande la <b><u>prise en charge des déplacements</u></b> dans le cadre (a minima) des convocations aux Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Nombreux élus pointent du doigt l'absence de prise en charge de leurs déplacements dans le cadre de convocation aux instances</li> </ul> </li> </ul> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Dans ce cadre, une <b>mise à disposition éventuelle de tickets de tramway</b> à destination des élus étudiants est envisagée pour faciliter leur participation aux conseils même sur le site nantais ;</li> <li>• <b>Subvention aux listes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les élus étudiants appellent, pour leur part, à <b>une fluidification du système de subventions</b> déjà attribuées à leurs organisations par Nantes Université, soit, une révision de l'attribution des subventions aux organisations représentées pour un versement et une procédure simplifiés;</li> <li>❖ Ils semblent par ailleurs favorables à l'attribution d'une telle subvention pour l'ensemble des listes (étudiants ou personnels) ;</li> </ul> </li> <li>• <b>Autres dépenses :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Prise en charge des dépenses des élus étudiants : déjeuners les jours de conseils, impression, déplacements dans le cadre des conseils...</li> </ul> </li> </ul> | <p>(élus distants de St Nazaire et La Roche sur Yon) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Certains proposent la prise en charge intégrale de leurs forfaits mobilité locale ou la mise à disposition de tickets de tramway (notamment pour les élus étudiants) ;</li> <li>❖ Ils appellent globalement à une fluidification du système de prise en charge des déplacements ;</li> <li>❖ La prise en charge des dépenses étudiantes est aussi évoquée : repas les journées de conseils notamment.</li> </ul> <li>• <b>Subventions aux listes :</b><br/>Des divergences de vue s'expriment en revanche concernant l'attribution de moyens (notamment financiers) aux listes :<br/>Certains élus envisagent la <b>création d'une ligne budgétaire</b> dédiée au fonctionnement des listes/groupes (formation, déplacements, évènements, moyens informatiques...). Néanmoins, la question des moyens matériels divise les élus – <b>une partie d'entre eux considère en effet que les élus ne devraient se voir attribuer aucun moyen supplémentaire</b> dans la mesure où leurs collègues non-élus manquent aussi de moyens pour l'exercice de leurs fonctions essentielles, ces derniers devant être privilégiés. Certains élus, majoritairement syndicaux, s'expriment ainsi contre l'attribution de moyens financiers (organisations étudiantes comprises) considérant qu'il revient aux élus de trouver les moyens d'effectuer leur travail de terrain et non à l'établissement.</li> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## PROTECTION ET GARANTIES STATUTAIRES

## PROTECTION ET GARANTIES STATUTAIRES



*Si le sujet n'est pas abordé par l'ensemble des élus, un certain nombre d'entre eux ont cependant abordé la question **du respect de l'élus et de sa protection dans le cadre de ses fonctions**. Ces propositions font souvent échos à des expériences, souvent personnelles de certains élus, de **violences verbales (voire physiques)**, d'irrespect en cours de séances ou en dehors (parole et diversité non respectée) ou encore de **conflits avec leur hiérarchie** du fait de leur fonction.*

Afin de répondre à des expériences difficiles vécues dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions d'élus (notamment en période électorale), certains élus étudiants appellent à **une meilleure protection de la fonction d'élus** :

- ❖ Respect de la fonction d'élus par la communauté universitaire : contre violences verbales et physiques ;
- ❖ Protection de la fonction d'élus

De même que les élus étudiants, certains élus du personnel ont parfois pu rencontrer des obstacles à l'exercice serein de leurs fonctions électives, notamment dans le cadre des réunions de conseils ou dans leurs relations avec leur hiérarchie. Les élus appellent donc également à une protection plus importante de la fonction et notamment, de la liberté de parole des élus :

- ❖ **Assurer une certaine liberté de parole** dans le cadre de la fonction d'élus (une forme de protection favorisant la prise d'initiative de l'élus) ;
- ❖ L'université est tenue de protéger ses élu·e·s contre les violences, menaces, outrages, discriminations ou moyens de pression dont ils pourraient être victimes lors de l'exercice de leur mandat en externe et en interne ;
- ❖ En aucun cas, l'élus ne peut subir des mesures de rétorsions directes ou indirectes du fait de sa fonction ;

